



REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN MAURITANIE

Une prédominance de l'auto-emploi



Pour citer : CREG et ONDD Mauritanie, 2017, JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN MAURITANIE : Une prédominance de l'auto-emploi.



JEUNESSE ET MARCHÉ DU TRAVAIL EN MAURITANIE

Une prédominance de l'auto-emploi

La problématique de la jeunesse et de l'emploi

La problématique de l'emploi en particulier celui des jeunes, et celle d'une croissance forte et durable restent un enjeu crucial tant pour les pays en développement que pour les pays développés (CREFAT, 2014). Selon le rapport sur le développement en Afrique de 2015, le chômage touche aujourd'hui 200 millions de personnes dont une majorité de jeunes à l'échelle de la planète qui cherchent activement du travail. Toutefois, selon la Banque Mondiale (BM), 600 millions d'emplois devront être créés dans les quinze prochaines années à venir pour maintenir les effectifs employés à leur niveau actuel.

En Mauritanie, la situation de la population jeune est marquée par une forte croissance démographique. Les tendances démographiques sont telles que la jeune main-d'œuvre ne cesse de croître. En 2013, plus de 30% de la population ont moins de 10 ans, les moins de 15 ans représentent 44,2% de la population, la tranche 15-59 ans représente 50,2%. La moyenne d'âge est de 22 ans pour l'ensemble du pays. Cette croissance de la population jeune peut être un atout pour la vitalité de l'économie car elle est susceptible de favoriser une hausse de l'offre de travail, l'innovation et la créativité. Mais pour que l'économie tire un avantage du potentiel offert par cette dynamique jeune de la population, il faudrait que les marchés du travail et des capitaux soient prêts et disposés à endogénéiser le changement de la structure par âge de la population. Un échec quant à l'absorption de l'importante population active dans des secteurs productifs pourrait avoir un effet inverse sur les économies africaines, conduisant inévitablement à la contraction des marchés, à une croissance stagnante et une instabilité sociale (CREFAT, 2014). Selon le Rapport du Profil NTA Pays de 2016, 21,0% des jeunes entre 14-34 ans sont au chômage en 2014 contre 3,4% pour les personnes âgées entre 35 et 64 ans. On note une certaine prédominance du secteur informel comme pourvoyeur d'emplois avec 86,5% des emplois. Aussi 37,2% de la population occupée est composée d'emplois précaires (travailleurs temporaires, occasionnels et saisonniers). Le marché de l'emploi jeune en Mauritanie est dominé par une main-d'œuvre non qualifiée : 46,3% de la population occupée est sans aucun niveau de formation, 17,8% le niveau primaire et 20,6% ont atteint le niveau secondaire (Rapport NTA Pays 2016).

La place de l'emploi dans le dividende démographique

Le dividende démographique ne peut être atteint que si les compétences acquises se traduisent par une activité productive. Bien que les taux de croissance démographique ralentissent

dans de nombreux pays africains, la taille de la population jeune en Afrique continuera à croître. En 2050, plus de 400 millions d'Africains auront entre 15 et 24 ans, soit plus du double du nombre actuel¹.

En ajoutant à ce chiffre la population en âge de travailler, les pays africains seront confrontés au défi de la création suffisante d'emplois stables. En cas d'échec, les conséquences seraient graves sur l'économie de ces pays : une augmentation du nombre de jeunes chômeurs ou d'inactifs ; un secteur informel en pleine croissance avec une faible productivité ; une plus petite proportion de travailleurs salariés.

Si de nombreux jeunes ne peuvent pas trouver d'emplois et avoir un revenu satisfaisant, l'explosion démographique de cette tranche de la population pourrait nuire à la croissance économique, à la paix et à la sécurité. L'expérience de nombreux pays a montré qu'une population importante de chômeurs jeunes et frustrés a le potentiel de devenir une source d'instabilité sociale et politique. Pourtant, avec les bons investissements, les pays pourront exploiter l'explosion démographique des jeunes en faveur de la croissance économique et améliorer la vie des jeunes d'aujourd'hui et de demain.

Evolution démographique de la population de la Mauritanie

La population mauritanienne se caractérise par sa jeunesse : la population de moins de 15 ans est passée de 44,1% en 1988 à 44,2% en 2013. Les 15-64 ans sont passés de 49,6% en 1988 à 50,2% en 2013 soit une croissance de 0,6%.

Tableau 1 : Structure par groupes d'âges de la population aux trois derniers recensements en (%).

Groupes d'âges	RGPH, 1988	RGPH, 2000	RGPH, 2013
< 15 ans	44,1	43,5	44,2
15 - 60 ans	49,6	51,0	50,2
60 ans +	6,3	5,5	5,6
TOTAL	100	100	100
0 - 4 ans	16,4	17,0	16,4

Source : CREFAT 2014, Calculs des NTA

En somme, au cours des trois derniers recensements (1988, 2000 et 2013), la structure de la population est restée stable quand bien même la population des personnes âgées (60 ans et plus) est passée de 6,3% à 5,6%. Cette stabilité se ressent plus aux jeunes âges et aux âges actifs, ce qui dénote de la forte demande sociale et de la nécessité de la création massive d'emplois. Le taux de dépendance démographique des moins de 15 ans est de 85,2% et de 7,5 % pour les 65 ans et plus, soit au total 92,7%.

¹ Population Référence Bureau, 2013

Profil moyen du revenu du travail en Mauritanie

Le revenu du travail est une mesure composite qui combine à la fois le revenu du travail salarié, le revenu de l'auto-emploi et le revenu du travail. Ainsi, les profils de revenu du travail reflètent la variation de l'âge à la productivité, de l'âge d'entrée à la retraite de la population active et des caractéristiques économiques spécifiques des marchés du travail : par exemple, le travail des enfants, les lois sur la retraite obligatoire, les politiques en matière de congés de famille, et les systèmes de rémunération.

• Revenu du travail

Le profil par âge des revenus du travail (YLT) représente 60,3% du PIB. Les tranches d'âges de 7 à 14 ans génèrent 1,6% du revenu du travail. Les tranches d'âges 65 ans et plus génèrent 4,1% du revenu du travail salarié. Le revenu le plus élevé est obtenu à 50 ans avec un revenu de 742832 MRO. Ce revenu est largement supérieur aux autres types de revenu.

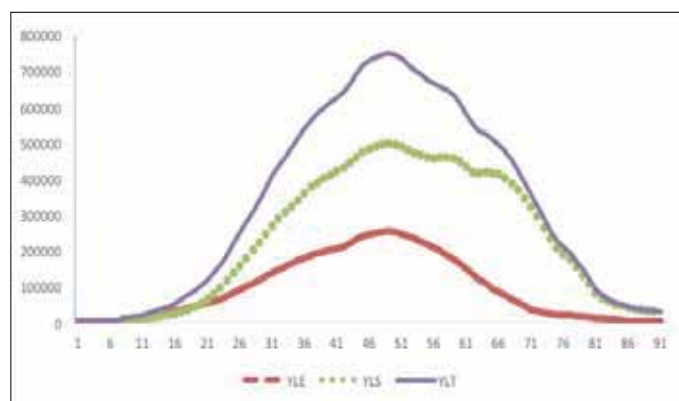
• Revenu de l'auto-emploi

Le revenu de l'auto-emploi (YLS) est généré à partir de 7 ans jusqu'à la fin du cycle de vie et représente environ 29,7% du PIB. Les moins de 15 ans génèrent 3,2% des revenus de l'auto-emploi. Les tranches d'âge 65 ans et plus génèrent 2,2% des revenus de l'auto-emploi. Le revenu de l'auto-emploi est au-dessus du revenu du travail salarié et sa courbe continu au-delà de 90 ans contrairement au revenu salarié. Le maximum est observé à 49 ans avec un revenu de 494857 MRO.

• Revenu du travail salarié

Le revenu du travail salarié quant à lui commence à partir de 7 ans et finit à 87 ans. Le maximum s'observe à 49 ans avec un montant de 251040 MRO. Le temps de génération de surplus et le montant généré sont plus importants au niveau de l'auto-emploi qu'au niveau du travail salarié.

Graphique 1 : Composantes du revenu du travail



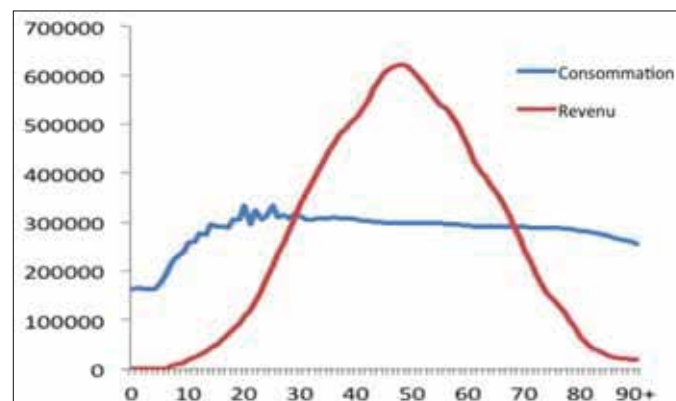
Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

Consommation et revenu en Mauritanie

Les résultats des comptes nationaux de transfert montrent que jusqu'à 29 ans, les individus sont économiquement dépendants (graphique 2). Par conséquent, la dépendance économique à la

jeunesse est déterminée par le déficit total du cycle de vie des individus âgés de 0 à 29 ans. Ce déficit à la jeunesse est évalué à 28,7% du PIB du pays. Cela veut dire que si on devait financer le déficit à la jeunesse uniquement avec le PIB, on y consacrerait environ 29% des richesses du pays.

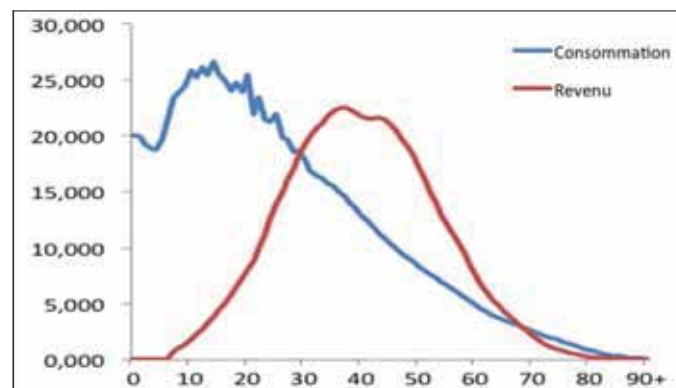
Graphique 2 : Profil moyen de consommation et de revenu



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016

Au niveau agrégé, la dépendance s'observe encore plus chez les jeunes (graphique 3). Cette prépondérance de la dépendance à la jeunesse est due non seulement à la faiblesse de leur revenu du travail mais aussi à leur poids important dans la population totale.

Graphique 3 : Profil agrégé de consommation et de revenu



Source: Calculs NTA, CREFAT 2016



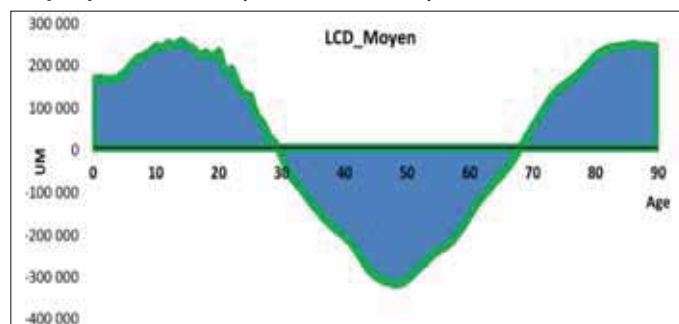
■ Déficit du cycle de vie

Le graphique 4 fournit une représentation du déficit du cycle de vie (LCD) moyen de l'année 2014. Il montre que :

■ Le déficit moyen s'élève à près de 165.000 ouguiyas à la naissance, puis augmente avec l'âge pour atteindre 253.000 ouguiyas vers l'âge de 15 ans avant de commencer à baisser. En effet, au-delà de 15 ans, les individus commencent à s'insérer progressivement sur le marché du travail et le revenu de leur travail permet de supporter une partie de leurs besoins de consommation ;

■ Pour ce qui concerne les personnes actives, elles dégagent un excédent de ressources à partir de 30 ans, et cet excédent atteint une valeur maximale de près de 315.000 UM autour de 46 ans. Au-delà de 68 ans, les individus accumulent encore un déficit de cycle de vie qui s'explique par le départ à la retraite. Ce déficit augmente continuellement avec l'âge. Les surplus générés par les adultes ne permettent de financer et le déficit à la jeunesse et celui à la vieillesse. Des recherches de financement restent à faire pour combler les différents déficits.

Graphique 4 : Profil moyen du déficit du cycle de vie, 2014



Source : Calculs NTA, CREFAT 2016

Le tableau1 présente le surplus dans quelques pays africains. L'âge minimum du début de surplus est de 29 ans et s'observe au Kenya, le maximal est de 32 ans et se remarque en Mozambique. On constate que la Mauritanie est le pays qui dégage le plus de surplus (38 ans de surplus total) vu que l'âge du fin de surplus est plus tardif. Ceci s'explique par le poids de l'auto-emploi dans le pays : le revenu de l'auto-emploi est largement supérieur à celui du travail salarié et continue au-delà de 90 ans au moment où le travail salarié s'arrête à 87 ans.

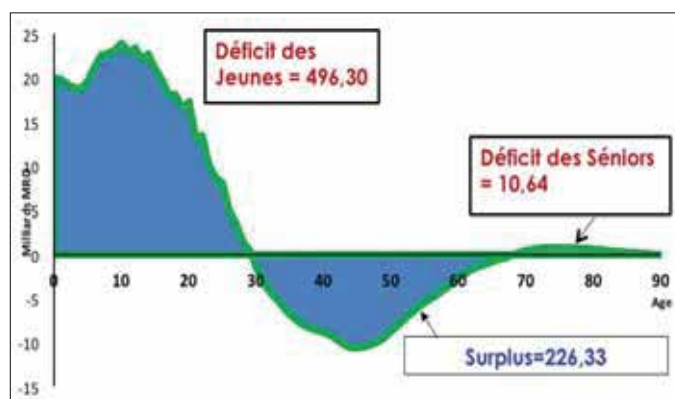
Tableau 2 : Fenêtre du surplus dans quelques pays africains

Pays et années de référence	Age au début du surplus	Age à la fin du surplus	Surplus Total
Kenya (2004)	29	55	26
Nigeria (2005)	32	62	30
Sénégal (2005)	35	60	25
Afrique du Sud (2004)	30	61	27
Mauritanie (2014)	30	68	38
Mozambique (2008)	32	57	25

Source : CREFAT 2014, Calculs des NTA

En désagrégeant le LCD moyen, on observe que le niveau du déficit est très important à la jeunesse (0-30 ans) mais négligeable à la vieillesse (70 ans et plus). En effet, le graphique ci-dessous montre que le déficit à la naissance avoisine les 20 milliards MRO, et augmente jusqu'au niveau le plus élevé de 23,4 milliards MRO autour de 15 ans. En revanche, le surplus maximal est observé autour de 45 ans avec une valeur de près de 10,6 milliards MRO seulement. Ainsi, la somme des déficits à la jeunesse et à la vieillesse dépasse largement le surplus engrangé par la population active.

Graphique 5 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie, Mauritanie 2014



Source : Calculs NTA, CREFAT 2016



Recommandations

A court terme :

- Créer de nouveaux parcours de formation pour réconcilier les jeunes diplômés avec le marché de l'emploi : il est nécessaire de structurer les écoles, les universités et les entreprises en identifiant les nombreux métiers à faible taux de recrutement en proposant d'autres formes d'apprentissage ou des modules de formation courts et flexibles.
- Les secteurs public et privé doivent promouvoir conjointement les activités génératrices d'emploi correspondant aux compétences et ressources, avec une planification et des partenariats à long terme pour le développement de formations et d'activités hautement qualifiées ;
- Créer une structure pour accueillir les enfants afin de libérer les femmes pour leur travail.

A moyen terme

- Améliorer le capital humain et l'emploi par les politiques d'amélioration de l'état de santé de la population et son niveau d'éducation ;
- Améliorer le climat des affaires pour promouvoir les secteurs productifs et augmenter l'emploi des jeunes ;
- Réformer le système d'éducation/formation pour favoriser l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat ;
- Améliorer les conditions d'activité et les conditions de vie des travailleurs occupés dans le secteur informel et développer le travail décent.